

Compte rendu de l'atelier thématique

« Forêts et sylviculture »
Fouencamps, ONEMA, 18 juin 2013



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1 - INTRODUCTION	3
2 - RESTITUTION DE LA PLENIERE	4
3 - RESTITUTION DES TRAVAUX DES PARTICIPANTS	6
4 - APPORTS DE RESSOURCES DE LA PART DES PARTICIPANTS (ISSUS DES ATELIERS ET DES FICHES D'EVALUATION)	10
5 - PARTICIPANTS PRESENTS	11

Vous pouvez continuer à contribuer à cet atelier, apporter des compléments ou des remarques à ce compte rendu.

Merci d'adresser vos contributions écrites à

benjamin.lamidel@developpement-durable.gouv.fr

1 - INTRODUCTION

L'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) en Picardie s'organise dans une logique de co-construction avec les acteurs concernés. Cette démarche participative se traduit notamment par l'organisation d'ateliers thématiques en cette première phase de diagnostic. Cette première série d'ateliers thématiques précède une série d'ateliers organisés par sous-trames, ainsi que des ateliers territoriaux.

Les ateliers thématiques visent à présenter la démarche du Schéma Régional de Cohérence Écologique, et co-construire le diagnostic des continuités écologiques. Ils sont organisés par les co-élaborateurs du SRCE – l'Etat représenté par la DREAL et le Conseil régional – et réunissent des représentants de structures concernées par les thématiques abordées.

Huit sujets sont ainsi traités dans des ateliers spécifiques : Agriculture ; Eau, politiques de l'eau et risques naturels ; Forêts et sylviculture ; Paysages et tourisme ; Gestion des espaces naturels et usagers ; Urbanisme et documents de planification ; Infrastructures linéaires terrestres ou aquatiques ; Activités économiques industrielles.

Ces réunions permettent de présenter la démarche du SRCE ainsi que les enjeux liés à la thématique de chaque rencontre. Par enjeux, on entend les interactions favorables et défavorables des activités traitées. Les débats ainsi que les travaux en sous-groupes ont pour objet d'alimenter le diagnostic des continuités écologiques du territoire.

Le support projeté lors de l'atelier est transmis en même temps que le présent compte-rendu.

Ce dernier a vocation à restituer le plus fidèlement possible les échanges intervenus tout au long de la réunion, ainsi que les travaux de chacun des sous-groupes. Tous les éléments cités ne font pas nécessairement consensus : ce sont avant tout des points de vue d'acteurs ou de structures. Leur prise en compte dans les travaux du SRCE est conditionnée à des vérifications et des arbitrages techniques.

Les ateliers ont un rôle non décisionnel dans la démarche d'élaboration du SRCE. Les réflexions qui sont intervenues lors de l'atelier et qui sont restituées ici ont un statut de proposition de la part des participants. Elles ne représentent ni une orientation définitive, ni une prise de décision de la part des co-élaborateurs du SRCE ou des acteurs présents dans l'atelier. Les affirmations des différentes parties prenantes ne sont pas validées à ce stade par l'Etat et la Région.

Avis des participants sur l'atelier « Forêts et sylviculture » :

L'atelier a été très bien noté par les participants. La présentation du SRCE a été comprise par tous. Un participant suggère d'être plus clair sur les éventuelles contraintes que peut apporter le SRCE, et propose de présenter un plan d'actions stratégique d'une région ayant déjà validé son SRCE. Les enjeux abordés dans l'atelier étaient clairs et pertinents. Les participants ont apprécié les travaux en sous-groupes, qu'ils les ont jugés très participatifs bien que les dossiers participants aient été envoyés tardivement.

2 - RESTITUTION DE LA PLENIERE

Edouard GAYET, Chef du service Nature, Eau et Paysages à la DREAL Picardie, a accueilli les participants de cette avant-dernière réunion thématique du diagnostic du schéma régional de cohérence écologique. Cette phase de recueil des enjeux thématiques auprès des acteurs du territoire est primordiale pour co-construire le diagnostic et les grandes orientations du schéma.

Thierry RIGAUX, responsable du département patrimoine naturel à la Région Picardie a ensuite rappelé la logique de contribution inhérente à ces ateliers : les éléments présentés aujourd'hui sont des bribes de diagnostic qui doit être complété par les connaissances des participants. Ces derniers sont invités à présenter les documents importants en leur possession ainsi que les éléments prioritaires à prendre en compte.

Suite à cette introduction, la première partie de la réunion visait à **présenter la démarche du SRCE**. Après un rappel des menaces pesant sur la biodiversité, le contenu du SRCE est explicité, ainsi que sa portée réglementaire et son articulation avec les autres documents d'aménagement du territoire.

Dans un second temps, les **enjeux thématiques** ont été présentés. Il s'agit de traiter au cours de cet atelier des continuités forestières, des impacts de la sylviculture sur les continuités écologiques et du rôle des forêts dans la trame verte et bleue picarde.

Enfin, il est rappelé que ces ateliers thématiques, organisés en début de démarche, ont **vocation à co-construire le schéma**. Les participants sont donc amenés à partager des éléments de diagnostic, faire ressortir des enjeux liés aux interactions entre leurs activités et les continuités écologiques, et à transmettre des éléments pouvant servir au schéma.

Suite à cette présentation, les participants ont fait part de remarques sur les enjeux traités :

☞ **Un désaccord apparaît sur l'emploi du terme « coupes rases » et sur la superficie (20 000 ha) indiquée dans la cartographie.**

La superficie des coupes rases indiquée provient de la couche « occupation du sol » fournie par le Conseil régional, datant de 2010.

Il est suggéré par quelques participants de parler de « coupes de régénération » afin de limiter les interprétations complexes qui peuvent être faites des termes coupes rases, ou coupes à blanc.

☞ **Remarques sur la pose de clôtures en forêt :**

Le syndicat des forestiers de la Somme indique que la pose de clôture est parfois indispensable pour protéger la production des agriculteurs, car le nombre d'espèces est en augmentation (lapins, sanglier...) et peut provoquer des dégâts dans les exploitations.

A ce sujet, la fédération des chasseurs de la Somme indique que le renouvellement du schéma cynégétique de la Somme est en cours. Il permet un travail concerté avec le CRPF et l'ONF. La pose de clôtures pose un problème car elles limitent les interactions entre populations.

Le syndicat des forestiers privés de l'Aisne explique que certains chasseurs et certains agriculteurs posent des clôtures (pour garder la faune en grand nombre ou pour éviter sa dispersion dans les exploitations), mais qu'il est ensuite très difficile pour les forestiers de réguler la grande faune.

☞ **Compléments apportés par l'ONF sur des éléments du diagnostic :**

La simplification de la structure verticale des forêts est à nuancer. La structure forestière est marquée par une grande diversité dans les jeunes âges des essences, cette diversité diminue dans les âges moyens et revient dans les grands âges des bois. De plus, l'histoire de la Picardie explique la structure forestière actuelle : on est passé d'une pratique de taillis sous futaie au XIX^{ème} siècle à du taillis sous futaie enrichi au XX^{ème} siècle pour faire face à la demande de bois-énergie. A cela rajoutons le fait que les guerres mondiales ont détruit une part importante des forêts picardes, ce qui explique leur jeunesse actuelle.

Le bois mort des forêts picardes n'est pas en diminution dans les forêts, au contraire, si sa quantité est faible, elle est en constante augmentation.

☞ **Complément du CRPF sur le bois mort :**

L'IFN offre un outil statistique qui donne les seules données fiables et consolidées de France sur le bois mort. En Picardie, il y a entre 15 et 20 mètres cubes de bois morts par hectare (données 2010), ce qui est presque l'optimum recommandé par le WWF. Le bois mort n'est pas en diminution ; par contre la nuance provient peut-être d'une confusion entre vieux bois et bois morts.

☞ **Complément du Conservatoire botanique de Bailleul :**

Le CBNBL indique que l'on assiste à un rajeunissement de la forêt et s'interroge sur l'impact de ce phénomène sur la strate herbacée (développement des ronciers favorisés notamment). De plus, « l'intensification » des pratiques en forêt, est à l'origine de la disparition de milieux connexes. Par exemple, le remblaiement des dessertes forestières, zones où des ornières étaient créées et où une faune, une flore et une végétation spécifiques se développaient.

☞ **Complément apportés par la DRAAF :**

Le PRPDF n'est pas un document cadre, mais un document de travail sur le développement des exploitations.

Le Schéma régional climat air énergie (SRCAE) approuvé en Picardie indique une prévision d'augmentation de la demande de bois énergie d'ici 2020. Cela implique nécessairement un accroissement de l'exploitation de la forêt : la question se pose de l'impact de cette activité sur la biodiversité et soulève le besoin d'une cohérence entre les deux schémas.

☞ **Compléments apportés par le CRPF sur divers points du diagnostic :**

En Picardie, les grands massifs et les forêts privées participent au continuum forestier qui relie l'Île-de-France à la Belgique.

Les corridors ne sont pas uniquement présents dans le domaine public, mais plutôt également répartis entre forêts privées et forêts domaniales.

Les cartes d'occupation du sol se périmant rapidement, le CRPF suggère d'utiliser la carte de l'inventaire national forestier qui est beaucoup plus précis et comporte de nombreuses données sur les forêts et l'environnement.

En Picardie, 80% des forêts privées appartiennent à 8 000 propriétaires : il y a beaucoup de petits propriétaires et peu de grandes parcelles.

46% de la forêt régionale est couverte par un document de gestion durable (i.e. plan simple de gestion).

L'approche par l'enjeu de limitation de l'érosion des sols et de protection de la ressource en eau pourrait être un complément intéressant au diagnostic.

Le CRPF confirme le fait qu'il n'y aurait pas de simplification de la structure verticale des forêts picardes.

En ce qui concerne les menaces, il faut rajouter les cervidés qui par leur présence et leur nombre influent sur la régénération de la forêt.

3 - RESTITUTION DES TRAVAUX DES PARTICIPANTS

Suite à la plénière, les participants ont été invités à se répartir en deux sous-groupes afin de faire ressortir des éléments de diagnostic et des enjeux.

Synthèse des éléments du débat du premier sous-groupe

Éléments de diagnostics

Haies, éléments important de connexion de la trame verte : bien que les haies soient rattachées à l'activité agricole, les réseaux de haies font partie de la trame boisée, elles assurent la connexion entre les milieux.

Picardie Nature souligne que certains outils de protection des haies et bosquets comme les EBC ou l'article 123 de la loi Paysage sont insuffisamment valorisés et utilisés.

La DDTM de la Somme rappelle qu'après le remembrement, des milliers de kilomètres de haies cynégétiques ont été créées ces 15 dernières années, parfois le long d'infrastructures, permettant de recréer des corridors de biodiversité (exemple de haies replantées le long des A16, A20, A29, A28, citées par la Fédération des chasseurs de la Somme.)

Si à l'est du département de la Somme un travail est en cours pour restaurer un réseau de haies, le sud ouest du département semble contenir une trame bocagère importante.

La DDTM de la Somme souligne que dans le département, d'importants efforts sont réalisés dans les PLU afin d'utiliser le classement EBC ou éléments remarquables et ainsi protéger les haies.

Importance de la **préservation des milieux ouverts intra forestiers** : maintenir les landes, en régression en Picardie ! Menacées par la fragmentation et de petite taille, les landes et pelouses sèches représentent un enjeu pour les connexions TVB en Picardie. Travail actuel du PNR Oise Pays de France et de l'ONF et forêts privées pour valoriser les pâturages en forêt

L'urbanisation et les infrastructures, principaux éléments de fragmentation des espaces boisés :

Point de vigilance : attention au fait que les corridors permettent aussi la **circulation d'espèces « indésirables »** :

Par exemple, le sud de l'Oise semble connaître une problématique liée aux passages de cerfs non désirés, aux impacts négatifs sur certaines activités économiques et modes de gestion.

Pour cela, les acteurs (Fédération de chasse de la Somme) rappellent l'existence de l'observatoire de la grande faune, et soulignent l'importance d'un suivi de la population « grande faune », de la valorisation des travaux réalisés sur des données existantes etc

Équilibre recherché entre espèces, besoin d'une **régulation des populations** (notamment cervidés) : se référer aux schémas de développement cynégétiques

Fédération de chasse de la Somme et DDTM de la Somme : Attention au fait que pour certaines forêts privées, le revenu cynégétique est parfois le premier revenu de ces parcelles !

Constat partagé d'une **baisse de la capacité industrielle du bois**, la **production forestière n'est pas valorisée sur le territoire**, mais directement exportée. Ceci a un impact sur le développement local car les débouchés se font de plus en plus rares selon certains propriétaires. La **dynamisation de la filière bois** de manière locale permettrait le maintien d'une activité économique viable sur le territoire.

L'ONF suggère le regroupement des propriétaires privés au sein de **coopératives**, en essayant de privilégier la vente à des scieries présentes en Picardie.

Bois énergie : la production de bois énergie est la résultante de la gestion du bois d'œuvre (i.e. sous-produit du bois d'œuvre) et permet de valoriser la première éclaircie.

Depuis 4 ans, on assiste au développement des chaufferies collectives, lesquelles sont passées de 0 à 150 000 tonnes depuis 4ans.

Point de vigilance : le développement rapide de la filière bois énergie peut être un élément déstructurant ou perturbant pour la filière bois

Constat partagé d'un morcellement de la forêt privée qui complexifie la gestion forestière. Besoin de plans de gestion qui permettent de dynamiser la gestion forestière.

Eventuelles mentions de zones géographiques

Les fédérations de chasse mentionnent des travaux de replantage de haies le long des A16, A29 et A28 depuis les 15 dernières années. Cependant, leur statut n'est pas protégé sur le long terme

La DDT de la Somme mentionne le replantage de haies le long de l'A29. De manière générale, un travail est en cours pour replanter des haies dans l'est du département, et un travail important sur la trame bocagère du sud-ouest du département.

Enjeux émergents

Suivre les populations de grande faune, valoriser les travaux existants sur les données grandes faunes.

Enjeu de régulation de la grande faune.

Deux sous trames à enjeux liées indirectement à la trame forestière : la trame bocagère (maintien des haies notamment), et des milieux ouverts (landes)

Permettre le regroupement économique des forestiers afin de dynamiser la gestion forestière, de faciliter la gestion administrative pour les forestiers.

Développer les plans de gestions forestiers.

Sensibiliser les acteurs de la forêt : constat que certains acteurs sont braqués face aux projets liés à l'environnement depuis la mise en place des ZNIEFF et de Natura 2000 : travailler à la compréhension du SRCE et rassurer les acteurs de la sylviculture

Points de désaccords

Points de désaccord sur l'enjeu des bois anciens. Les éléments de diagnostic ne sont pas partagés par tous (régression contestée des bois anciens et bois morts).

Synthèse des éléments du débat du second sous-groupe

Éléments de diagnostics

Contexte

L'ensemble des participants s'accordent sur la « bonne volonté » des forestiers de conserver la richesse écologique.

La DRAAF souligne que les objectifs du SRCE ne sont pas suffisamment clairs.

Le ROSO précise qu'il s'agit avant tout de réparer les erreurs du passé, notamment en installant des bio-ponts pour permettre le passage des animaux là où il existe un obstacle. Et les obstacles sont nombreux avec les 2x2 voies, les lignes de TGV...

Le DREAL souligne qu'il est aussi primordial d'obtenir une cohérence dans l'action des différents protagonistes. Ne pas mettre par exemple une clôture après un bio-pont !

Dans le sud de l'Oise, il est désormais impossible de développer des grands bio-corridors, le territoire est déjà soumis à une forte pression. De plus, se développe le phénomène des clôtures de type ursus, qui limite le franchissement pour les grands mammifères.

Beaucoup de milieux sont associés aux milieux forestiers : mares par exemple

Selon le PNR Oise-Pays de France, la menace sur la forêt c'est la simplification, pour autant le conservatoire de Bailleul précise que le SRCE n'est pas un document qui imposera des pratiques sylvicoles.

On n'identifie clairement que les propriétaires dont le recouvrement foncier est supérieur à 12€, ce qui ne permet pas de bien toucher les multiples petits propriétaires de bois en Picardie.

Il existe plusieurs sortes de clôtures à bien distinguer : les clôtures de protection agricole, les clôtures de chasse, les clôtures des particuliers.

Il n'y a pas des restaurations de milieux sans argent public, uniquement de la non destruction de milieux

Le bois énergie va avoir un impact très important sur la forêt car existence de gros projets nécessitant de grosses quantités de bois « industrie ».

Eventuelles mentions de zones géographiques

Sur le plateau picard, il est important de maintenir les tours de ville : les haies, les vergers qui forment une ceinture paysagère et écologique.

Pression forte au sud de l'Oise sur les forêts et tendances à la multiplication des clôtures pour être « chez soi ».

Enjeux émergents

Faire converger les enjeux de la sylviculture et des continuités écologiques.

Le ROSO souligne la nécessité d'une meilleure connaissance notamment sur les périodes de fauche des bas côtés des routes forestières (mieux en fin d'été pour le maintien des insectes)

Le ROSO insiste sur la nécessité de laisser des îlots de sénescence plutôt que des îlots de vieillissement.

Un enjeu fort sur le maintien des tours de ville face à une urbanisation croissante

Un enjeu de pédagogie pour que les sylviculteurs trouvent un intérêt dans le SRCE.
Le maintien des strates herbacées (lisières internes) en forêt car les lisières externes sont dégradées par les pratiques agricoles.
La demande en bois plus importante va avoir un impact sur la forêt, notamment sur la présence des ronciers. En effet, une rotation plus courte ne permettra pas aux ronciers de disparaître, ce qui posera problème sur le tapis herbacé et la régénération naturelle.
Les corridors ne doivent pas amener le cerf, là où il n'est pas désiré.

4 - APPORTS DE RESSOURCES DE LA PART DES PARTICIPANTS (ISSUS DES ATELIERS ET DES FICHES D'EVALUATION)

Au cours de l'atelier, les participants ont été invités à mentionner toute ressource (personne ressource, document à consulter...) pouvant servir à la réalisation du SRCE de Picardie, et ont pu préciser sur une fiche distribuée en fin de séance ces compléments à apporter à la démarche.

Compléments	Eventuel acteur à contacter pour ce complément
Documents de l'IFN (inventaire forestier national) (cartographie, indicateurs de biodiversité)	
	Fédérations de chasses des trois départements
Indicateurs de gestion durable, ministère de l'agriculture 2010	
Schémas départementaux cynégétiques	
Etat des lieux 2013 de la filière bois énergie	www.bois-et-vous.fr/bois-energie.html

5 - PARTICIPANTS PRESENTS

Structure	Nom	Prénom	E-mail
AMIENS METROPOLE	DOS SANTOS	CARINNE	ca.dossantos@amiens-metropole.com
CBNBL	HAUGUEL	JEAN-CHRISTOPHE	jc.hauguel@cbnbl.org
CDRP 80	DESAINT	ELISABETH	elisabeth.desaint@orange.fr
CENP	MEUNIER	FRANCIS	f.meunier@conservatoirepicardie.org
CESER	MORTIER	JACQUES	jacqmortier@libertysurf.fr
CESER	HAUDRY	GRAZIELLA	GHAUDRY@cr-picardie.fr
CG 60	GILARD	STEPHANIE	stephanie.gilard@cg60.fr
CG60	ORTEGA	NATHALIE	nathalie.ortega@cg60.fr
CR PICARDIE	RIGAUX	THIERRY	trigaux@cr-picardie.fr
CRAP	LEMPIRE	RENE	lempire.rene80@orange.fr
CRAP	PILLON	MARIE	mp.syndicat@wanadoo.fr
CRP	CRAMPON	NICOLAS	NCRAMPON@cr-picardie.fr
CRPF	PILLON	SYLVAIN	sylvain.pillon@cnpf.fr
DDT60	MAILLAULT	VIRGINIE	virginie.maillault@oise.gouv.fr
DDT60	BALLEUX	MICHEL	michel.balleux@oise.gouv.fr
DDT60	SABBADIN	DIDIER	didier.sabbadin@oise.gouv.fr
DDTM80	LETIERCE	ALAIN	alain.letierce@somme.gouv.fr
DRAAF	EVARD	DOMINIQUE	dominique.evard@agriculture.gouv.fr
DRAAF	STEPHAN	AUDREY	audrey.stephan@agriculture.gouv.fr
DREAL	BINCE	FREDERIC	frederic.bince@developpement-durable.com
DREAL	GAYET	EDOUARD	edouard.gayet@developpement-durable.com
FDC60	MERY	JEROME	mery.fdc60@wanadoo.fr
FDC80	LAVOISIER	EMMANUEL	elavoisier@fdc80.com
FEE	WOLOSZYN	AURELIE	Aurelie.Woloszyn@enercon.de
NORD PICARDIE BOIS	COULET	CARINE	carine.coulet@nord-picardie-bois.com
ONF	MOREL	PIERRE-JEAN	pierre-jean.morel@onf.fr
ONF	JAMINON	JEROME	jerome.jaminon@onf.fr
PICARDIE NATURE			virginie.coffinet@picardie-nature.org
PNR OPF	HERCENT	JEAN-LUC	jl.hercent@parc-oise-paysdefrance.fr
ROSO	BOCQUILLON	JEAN-CLAUDE	d.male@free.fr
ROSO	CARON	JEAN-LUC	jean-luc.caron.crapin@wanadoo.fr
SFO2	LONGATTE	ETIENNE	etienne.longatte@foret-aisne.com
SYNDICAT FORESTIER OISE	HARLI D'OPHOVE		syndicatforestier.oise@wanadoo.fr
SYNDICAT FORESTIERS PRIVES 02	LECLERCQ	CATHERINE	cath.leclercq@club.internet.fr
SYNOFOR SOMME	VANDEKERCHODE	PATRICK	vdkerp@gmail.com